



# LE TRAIT D'UNION

N° 7 - Janvier 2003



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

## Editorial : « JEUX DE MAUX »

2002 était une année au nombre *palindrome*\*, mais on a beau **RESSASSER** le cours de ses évènements dans un sens ou dans un autre on n'y trouve rien qui tourne bien rond : Elle a commencé avec la fin d'une guerre (Afghanistan) pour se terminer avec le début d'une marée noire !

La justice a libéré papon, criminel contre l'humanité puis a décidé d'incarcérer Bové, défenseur de la santé des hommes... !

En sports, les rugbymen et leur grand chelem ont compensé le fiasco des footex complètement «**au RADAR**» pendant la coupe du monde.

Côté politique, bien qu'aucune voiture n'ait brûlé au lotissement du **SALAS**, le sentiment d'insécurité entretenu par des médias «de panurge» a mené l'extrême droite à Brassac comme ailleurs jusqu'à 20 % des suffrages. Seul soulagement électoral, un député montanhol va désormais porter la voix, jusqu'alors «fluette», de notre terroir jusqu'à la capitale.

**ICI**, à Brassac, **2002** est passée sans évènement bouleversant, la vie continue et la municipalité fait toujours de son mieux pour la rendre la plus agréable possible. Sans posséder la rapidité du **KAYAK** qui descend la rivière, les projets avancent... lentement mais sûrement. Damien Cros vous en parle par ailleurs.

Depuis notre paisible village, **ÉTÉ** comme hiver, le tumulte mondial peut sembler lointain mais il nous concerne néanmoins. Comme un rocher du Sidobre, usé et déformé par l'érosion, notre planète est progressivement rongée par les riches du Nord qui, au lieu de profaner la nature feraient mieux de répondre aux S.O.S. lancés par les peuples du Sud qui meurent à petit feu. Au contraire, on a appris cette année que les patrons milliardaires des multinationales fraudaient allègrement en truquant les comptes de leurs entreprises !

Déséquilibrée par la pauvreté et boursouflée par les inégalités, la terre ne tourne pas rond. **ELLE** n'est plus qu'**UN ROC SI BISCORNU** que son aspect est bien loin de celui d'une sphère et de sa perfection.

Espérant qu'en 2003 elle ne se «**boutiole**» pas d'avantage... On peut toujours **REVER**...

**Bonne Année à tous**

Marc Durand

\* palindrome : mot, phrase , ou nombre pouvant se lire dans les deux sens. Exemples : «**ROTOR**», «**ETNA LAVE DEVALANTE**» ou «**81218**»



### ALBA D'OCCITANIA

La nuèch e la pluèja e lo gèl,  
Pas una estela dins lo cèl,  
Quora tornara l'alba ?  
Èncara canta pas l'aucèl,  
Quora tornara l'alba ?

Una nuèch longa sens amor,  
La rosa plora sus la flor,  
Quora tornara l'alba ?  
S'entrevesiam una lusor,  
Quora tornara l'alba ?

Aquela nuèch s'acaba pas,  
De cada part i a lo bartas  
Quora tornara l'alba ?  
La góira demóra sul pas  
Quora tornara l'alba ?

Nuèch de cadenas e d'estóc,  
Per ne riblar la lenga d'Oc  
Quora tornara l'alba ?  
Mas cada mot geta son fuóc :  
Las belugas de l'alba.



Poème de Jean Boudou

### AUBE D'OCCITANIE

La nuit et la pluie et le gel,  
Pas une étoile dans le ciel,  
Quand reviendra l'aube ?  
Encore, l'oiseau ne chante pas,  
Quand reviendra l'aube ?

Une nuit longue sans amour,  
La rosée pleure sur la fleur,  
Quand reviendra l'aube ?  
Il s'entrevoit une lueur,  
Quand reviendra l'aube ?

Cette nuit ne s'achève pas,  
De chaque côté il y a la haie,  
Quand reviendra l'aube ?  
La buse reste sur le passage,  
Quand reviendra l'aube ?

Nuit de chaînes et d'étau,  
Pour river la langue d'Oc  
Quand reviendra l'aube ?  
Mais chaque mot jette son feu :  
Les étincelles de l'aube.

# Conseils municipaux

## Conseil municipal du 4 novembre 2002 :

- Droit de licence sur les débits de boissons : 10 €; Impôt sur les spectacles de 5<sup>ème</sup> catégorie : 31 € avec le taux plancher.
- Travaux de voirie, programme FAVIL 2001 : convention de mandat de maîtrise d'ouvrage au SIVOM de Brassac.
- Décisions modificatives budgétaires afin de financer la nouvelle opération « FAVIL 2001 ».
- Emploi contractuel d'animateur : création à compter du 1<sup>er</sup> décembre prochain d'un emploi à temps complet pour assurer la fonction d'animateur du Centre de Loisirs.
- Travaux éclairage public «Le Verdier» : consultation des propriétaires sera faite afin de savoir s'ils sont prêts à établir manuellement l'alimentation électrique des lampes d'éclairage public, les jours où ils séjournent dans le hameau.
- Transfert voirie intérêt communautaire : aucune voirie d'intérêt communautaire ne sera transférée à la Communauté de communes « Sidobre Val d'Agoût » avant le 31 décembre 2002.
- Fuites d'eau et fraudes : la commission des travaux se réunira et présentera au prochain Conseil Municipal les propositions qui émaneront de leurs réflexions.



## Conseil municipal du 2 décembre 2002 :

- Annulation titre de recette pour des droits de place de 2000 non payés d'un montant de 60.98 euros.
- Aménagement Place Saint-Blaise : Contrat de maîtrise d'œuvre D.D.E. accepté, moyennant une rémunération de 3759.75 euros.
- Nouvelle tarification Budget Eau et Assainissement, sommes en euros : Eau le mètre cube : 0.61; Location compteur 12.00; Location compteur diamètre 50 : 170.00; Taxe d'abonnement : 10.00; Taxe d'entretien : 5.00; Assainissement le mètre cube : 0.50.
- Virements de crédits et décisions modificatives budgétaires.
- Plan de Prévention de Risques : Courrier à la Préfecture signifiant que le conseil municipal s'interroge sur la cohérence des périmètres des zones inondables bleues et rouges.
- Carte Communale : Décision de faire valider la carte communale par les services de l'état avant d'être soumise à enquête publique.
- Fuites d'eau et fraudes : Proposition d'un règlement par la commission des travaux :  
Fuites : aucune ristourne ne peut-être accordée lorsque la fuite est localisée dans le secteur placé sous la responsabilité de l'usager. Un échelonnement de la dette pourra être accordé au cas par cas  
Fraude : consommation maximale sur les 5 dernières années + amende de 300 euros.
- Immeuble Croix de Castres : Autorisation signature bail location avec « La Souris Verte » : fixation du loyer mensuel à 425 €
- Décision de renouveler l'adhésion à l'Association de Développement Economique et Social des Monts de Lacaune.
- Recette des petits chanteurs à la croix de bois : Suite au pourcentage sur la recette versé par la manécanterie : Attribution de 50% à l'Association Paroissiale et 50 % au Centre Communal d'Action Sociale.
- Eclairage Public : Décision d'accéder aux demandes d'extension si la parcelle du demandeur est contiguë avec une zone éclairée, l'extension ne comportant qu'une seule portée. La lampe d'éclairage devra être implantée sur le domaine public et éclairer la voie publique

## Conseil municipal du 13 janvier 2002 :

- Accord sur la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification Rurale en vue de permettre aux communautés de communes et communautés d'agglomération d'adhérer.
- Renouvellement du contrat avec « La Poste » sur la flamme-annonce figurant sur les courriers postés à Brassac.
- Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet (passage de 29,5h à 31 h)
- Demande de devis et inscription de l'achat d'un camion benne à la Dotation Globale d'Equipement 2003.
- Décision de maintenir la zone bleue Allée du Château.
- Vente de l'ancienne usine du Paradou à Daniel Thouy pour la somme de 10 000 euros.
- Décision de céder la structure du 1000 clubs à un particulier à condition qu'il supprime la dalle.
- Plan de prévention des risques : Le courrier à la préfecture ne remet pas en cause le PPR mais demande des précisions sur la pertinence du zonage.
- Toiture ancienne usine Veaute La Catalanié : étude des devis
- Composition du Comité de Gestion de la bibliothèque : Délégués de droit le Maire, le Conseiller Général, le Président de l'Association Paroissiale, les bénévoles; Délégués nommés : deux pour l'Association Paroissiale, et deux pour la commune à savoir : Marc Durand, Adjoint à la culture - Elisabeth Vidal-Roque, - Adjointe à l'éducation.
- Affaires scolaires : acquisition d'un four micro-ondes pour réchauffer les plats d'élèves allergiques avec décharge de la famille concernant la responsabilité de la commune en cas de problèmes. Achat d'un presse agrumes.
- Accord pour l'accueil au Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE) d'élèves scolarisés dans une autre école. Le CLAE étant destiné, dans le cadre du contrat temps libre, à tous les ressortissants de la commune.

## Zone Bleue :

---

On est bien à Brassac... Même dans l'allée quand on est bien garé !

A Brassac on a de la chance : On peut marcher à peine 175 pas depuis le monument aux morts pour aller faire ses courses au milieu de l'allée, (combien de pas à Castres, pour arriver aux caisses des grandes surfaces ?) en plus, chemin faisant, sur les larges trottoirs, on peut dire bonjour à ses amis.

Pour préserver ce bien-être, courant février, on continue l'effort et on respecte la zone bleue.

Elle facilite l'accès à tous les commerces dont on a besoin pour garder notre vitalité.

Elle fluidifie et sécurise la circulation. De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h elle n'est pas très contraignante et n'empêche pas les riverains de se garer devant chez eux pendant les repas et pour la nuit. (du bon côté évidemment).

En collaboration avec la Mairie, les commerçants, et aussi la gendarmerie, après une longue période probatoire suffisante, on respecte tous la zone bleue.

Bonne Année !... Bonne Allée, (du bon côté)

Dernière minute : Les services de la DDE nous proposent, à l'étude, une solution de stationnement bilatéral permanent, qui supprimerait le stationnement alterné tout en conservant la zone la zone bleue. Nous vous tiendrons au courant.

## Info Armée

---

Une journée d'information sur les métiers de la gendarmerie et de l'armée de terre aura lieu le 6 mars 2003 à la Mairie de 14 h à 17 h.

## Ligue contre le cancer :

---

Depuis longtemps, la ligue contre le cancer collectait des dons au moyen de boîtes chez les commerçants. Depuis quelques années, une concurrence très médiatisée l'a contraint à une autre démarche : Ecologique. En effet, elle recycle maintenant les cartouches usagées d'imprimantes. Remettez-les donc en Mairie, pour un acte intelligent et solidaire.

## Permanence Association Alzheimer 81

---

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique « Sidobre-Monts de Lacaune » en partenariat avec l'Association Départementale Alzheimer 81 met en place une permanence mensuelle dans les locaux de l'hôtel de ville de Brassac chaque dernier mercredi du mois de 14 h 15 à 16 h. Durant ces permanences, les bénévoles peuvent recevoir les familles de malades en difficulté pour un soutien ou une information. Une ligne téléphonique est également à disposition pour toute information et pour prendre rendez-vous au 05 63 74 01 29.

## Communauté de Commune Sidobre Val d'Agout :

---

Le Conseil de Communauté a décidé d'assurer en régie le ramassage des ordures ménagères. Dès juin 2003, (fin du contrat avec l'actuel prestataire) nous devons réadapter nos habitudes à de nouveaux camions et au tri sélectif.

HISTOIRE

## BRASSAGAISES



*A l'occasion  
de la  
Fête de la Patate,  
visite de  
Mme De Fontenay  
et de  
Miss France  
avec les  
animateurs  
Jean-Pierre  
Foucault  
et Pierre Galibert.*



## Prévoir, décider, réaliser....

... Les années sont trop étriquées pour y cadrer précisément cette démarche.

Toutefois en 2002 :

Le parc est terminé : avec un petit ruisseau, un parvis très fonctionnel, des toilettes extérieures, des jeux pour les enfants, un éclairage modulable à la demande. On met des bancs et on l'ouvre enfin aux premiers beaux jours.

Le parking du cimetière a finalisé la couverture du canal et sécurise le stationnement du chemin de la Catalanié. Sur ce site, nous referons cette année la toiture de l'ancienne usine Veaute... pour préserver tout ce bâtiment (coût d'après les premiers devis : environ 50.000 €)... en attendant mieux pour l'intérieur !

On cède l'usine du Paradou à une entreprise locale qui nous l'achète 10.000 € avec une participation à la démolition du 1000 clubs qui n'a pas résisté à la sévérité de la dernière commission de sécurité.

Le château d'eau de Veyrié va pousser au premier trimestre, c'est l'entreprise Rossi de Mazamet qui va le construire, l'entreprise Thouy de Brassac aura en charge les canalisations. Ces deux entreprises ont présenté les meilleures offres.

Nous avons acheté la maison de la crèche (acte passé) pour préserver la situation de «La Souris Verte». Le loyer demandé à l'association couvre le remboursement de l'emprunt. Dans ce secteur, le chemin prévu d'accès au stade est acquis (acte passé). Une étude sur le débouché à la RD 622 plus sécurisé est étudié avec un empiètement possible sur du terrain privé (cédé gracieusement).

Le VVF est vendu à Monsieur et Madame Leblond (sous seing privé signé). Ce jeune couple à un projet de vie à Brassac, et investit beaucoup d'argent sur le site avec la collaboration des artisans locaux. L'ouverture est prévue dès le début de saison. (M. et Mme Leblond créent une société au capital de 50.000 € : «Le Camboussel»).

La carte communale, en collaboration avec le service de la DDE, est avancée, une enquête publique vous invitera plus tard à donner votre avis.

L'éclairage du terrain des Payssibots sera terminé fin janvier.

La place St Blaise et l'entrée du parc vont être en chantier dès le printemps.

Avec l'entretien normal de la voirie (route du Verdier) et des places (petit train, place du Barraq), 2003 verra aussi le départ du grand chantier de l'écurie du château de la Marquise piloté par le SIVOM pour la future crèche et le centre de loisirs. Le SIVOM reçoit les notifications de subventions dont une très importante de la caisse d'allocations familiales.

Nous vous avons, dans ce bulletin, toujours tenus au courant de ces décisions et de ces réalisations qu'il est difficile de créditer à une année précise tant les délais chevauchent parfois le temps.

Mais avec les animations réussies de la municipalité ou en partenariat avec les associations (fête du patrimoine, concert classique au temple, chanteurs à la croix de bois, fête de la musique, fêtes générales, Noël pour tous...) 2002 restera encore une belle étape sur notre plan de marche municipal.

Dès ce mois-ci en collaboration avec le CAUE du Tarn, nous demandons la réalisation d'une esquisse auprès d'une dizaine de maîtres d'œuvre pour préparer bientôt le grand projet de réhabilitation du cœur du village...

**Un projet ambitieux à la mesure des souhaits de bonne année 2003 que je formule pour vous tous, avec mon conseil municipal.**

**Bonne Année !  
Damien Cros**

